

Certification Complémentaire Discipline Non Linguistique anglais en Lycée Professionnel

Rapport de jury session 2011

Cette session 2011 affiche un résultat décevant de 50% de réussite avec seulement huit inscrits pour la certification complémentaire, contre 67% de réussite et 12 inscrits l'année précédente. Les filières représentées restent spécifiques au lycée professionnel, avec une majorité dans le domaine tertiaire, mais une ouverture sur le secteur industriel – génie mécanique et Maintenance des Equipements Industriels - et une nouveauté : la filière esthétique. La moitié des candidats sont issus de l'enseignement privé. La particularité remarquable pour cette session a été un engagement des équipes d'établissement plutôt qu'un investissement individuel. Les candidats –à l'exception d'un seul- avaient clairement réfléchi à l'impact de leur éventuelle certification, tant pour les élèves que pour l'établissement. Une véritable méthodologie pédagogique, assortie d'un esprit d'équipe important a dominé les prestations de la majorité des candidats qui connaissaient en outre parfaitement les textes officiels. La difficulté majeure a été le niveau de langue. La majorité des candidats a fait preuve d'une grande motivation et s'est montrée convaincue de l'intérêt d'un projet d'ouverture et de mobilité européenne pour les élèves de lycée professionnel.

Pour les futurs candidats, nous proposons ces quelques conseils que nous espérons utiles :

1. Composition du dossier

Le dossier, rédigé en français, peut contenir des documents en langue cible. Il est recommandé d'en soigner la présentation et d'utiliser l'outil informatique. Ce rapport doit témoigner :

- de la formation du candidat,
- de son expérience professionnelle,
- de toute action qui lui a permis d'enrichir sa pratique linguistique,
- de sa motivation quant à l'obtention de la certification.

Il ne faut pas hésiter à développer tout aspect mentionné ci-dessus. Une simple liste de dates ou d'activités sont insuffisantes à révéler motivation ou compétences.

Rappelons qu'une demi-page ne suffit pas à démontrer la motivation et témoigner de la formation d'un candidat.

2. Préparation de l'exposé

L'exposé se déroule, pour la plus grande partie, en langue cible et permet aux membres du jury d'évaluer la maîtrise de la langue étrangère. Chaque candidat doit :

- Préparer sa prestation orale. Il ne s'agit pas d'apprendre par cœur un texte à déclamer aux membres du jury, mais bien de préparer l'exposé et donc connaître un bagage linguistique minimum qui va permettre de présenter expérience et motivation, mais aussi de répondre aux demandes du jury.
- ✓ Eviter de reprendre en détail ce que le dossier contient, mais reprendre les grandes lignes et développer ce qui a trait à l'expérience pédagogique en général et l'enseignement de la discipline en anglais en particulier.

- ✓ Donner des exemples concrets de pratiques pédagogiques vécues ou envisagées dans le cadre de cet enseignement.
- ✓ Etablir un plan structuré autour d'idées directrices simples. Il ne s'agit pas de lire des notes rédigées, mais bien de s'exprimer de façon la plus naturelle possible.
- ✓ Montrer qu'une réflexion pluridisciplinaire a été menée en amont de l'examen, en lien avec le projet d'établissement. Il est important de montrer la plus-value de cet enseignement pour les élèves.
- ✓ Des documents témoins d'expériences pédagogiques menées en équipe, auxquelles le candidat a pu participer, peuvent être des appuis précieux.

3. Interaction orale

Ce temps d'échanges peut se dérouler en français ou en langue cible, au choix du candidat.

Il permet aux membres du jury d'apprécier les connaissances du candidat concernant :

- ✓ Les contenus d'enseignement, les programmes et référentiels,
- ✓ Le cadre institutionnel d'utilisation de la D.N.L., notamment dans le cadre du lycée professionnel
- ✓ L'organisation et la validation des stages en entreprise à l'étranger
- ✓ Les possibilités d'attestations européennes
- ✓ Le positionnement par rapport aux professeurs de L.V.E. et l'équipe pédagogique

C'est l'occasion de démontrer son intérêt pour la double compétence et l'état de sa réflexion quant à la plus value de cet enseignement.

En conclusion :

Ne pas oublier qu'un examen se prépare en fonction des contraintes de l'épreuve. Les candidats doivent nécessairement enrichir leur pratique linguistique, ce qui nécessite un entraînement en amont de la certification. Un minimum de connaissance des textes officiels est attendu. La réflexion anticipée sur une mise en œuvre au niveau des pratiques pédagogiques est essentielle. La spécificité de l'enseignement professionnel doit être connue et valorisée.